

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1981)  
**Heft:** 587

**Artikel:** Donnant, donnant : environnement : les industriels et les petites fleurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012014>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DONNANT, DONNANT

## Environnement: les industriels et les petites fleurs

Dans son dernier bulletin, l'Association suisse pour la protection du milieu vital (SGU) révèle que plusieurs de ses membres l'ont quittée. A son budget, les cotisations des entreprises ont baissé de moitié, alors que les contributions des membres individuels ont triplé.

Parmi les membres importants qui ont claqué la porte, on trouve le Crédit Suisse, Elektrowatt, Sulzer, Motor Columbus et Georg Fischer; les chimiques bâloises sont toujours présentes mais ont ramené leurs cotisations au minimum statutaire. Dans sa lettre de démission, Georg Fischer SA dénonce l'attitude de la SGU, «de plus en plus hostile à l'industrie».

La SGU est l'association suisse la plus importante en matière de protection de l'environnement. Crée il y a bientôt dix ans, elle s'est manifestée dans des domaines aussi différents que la pollution atmosphérique, le bruit, les engrains chimiques ou la politique énergétique. Elle peut compter sur la collaboration de scientifiques compétents du secteur privé et de l'administration publique et ses prises de position sont toujours préparées avec soin (elle va publier incessamment un rapport sur les pesticides et la politique agricole suisse, en collaboration avec le WWF et la Ligue suisse pour la protection de la nature).

Au départ, l'idée des promoteurs est de contribuer à la concrétisation de l'article constitutionnel pour une protection de l'environnement, approuvé massivement par les citoyens en 1971.

Entre le principe constitutionnel et sa réalisation, il y a toute la distance qui sépare un idéal abstrait et des intérêts matériels bien concrets.

La SGU, en précisant peu à peu les éléments d'une

protection de l'environnement substantielle, a fâché les milieux industriels. Pour ces derniers, la lutte devrait se circonscrire aux petites fleurs et aux paysages; le combat est avant tout affaire de comportements et de morale individuelle: nettoyer les rivières et ramasser les papiers gras. Lorsque leurs intérêts sont touchés, ces milieux industriels dénoncent alors la machination politique et les ennemis du «système».

Dans le cas particulier, l'accusation est d'autant plus piquante que le président de la SGU, Bernhard Wehrli, est un avocat zurichois, radical et officier supérieur, à l'époque promoteur de l'initiative fédérale contre le bruit des routes — tout simplement parce que ses oreilles n'en pouvaient plus. Bref, le portrait robot du gauchiste frénétique.

### AFRIQUE DU SUD

## Où les banques suisses prennent des risques...

Séminaire international sur les prêts à l'Afrique du Sud, cette semaine à Zurich. Rien ne masque plus, pratiquement, le double jeu de la quasi-totalité des Etats face au régime de l'apartheid: clouée au pilori pour les violations répétées des droits de l'homme dont elle est le théâtre, l'Afrique du Sud reste par ailleurs un partenaire commercial et financier parmi les plus courtisés.

La Suisse est comme on le sait, en réalité, un des plus précieux alliés de l'Afrique du Sud. Par l'intermédiaire des grandes banques helvétiques, bien sûr, dont le soutien à l'économie sud-africaine s'est encore renforcé ces dernières années (entre 1972 et 1980, implication dans 45 prêts pour un montant total de 2,6 milliards de francs suisses). Notre pays joue également un rôle d'intermédiaire entre l'Afrique du Sud et l'URSS, les deux premiers producteurs d'or mondiaux, outre l'activité

du pool de l'or suisse, connu pour acheter les deux tiers de la production sud-africaine (c'est entre Genève et Zurich que se rencontrent régulièrement des représentants de la société sud-africaine Anglo-American et de la banque soviétique Wozchod Handelsbank qui a son siège sur les bords de la Limmat).

Les clients des banques suisses engagées dans des opérations financières en faveur de l'Afrique du Sud, clients si modestes soient-ils, participent aux ambiguïtés internationales qui rendent caduque à l'avance toute volonté de sanction contre ce régime détestable. Pour mémoire<sup>1</sup>, la liste de telles banques (source: «Corporate Data Exchange», Bank Loans to South Africa 1972-1978, émission publique d'obligations, juin 1980):

1. Aargauische Hypotheken und Handelsbank
2. Banque Leu S.A.
3. Banque Leu International Ltd. (Banque Leu S.A.) - Grande-Bretagne
4. Banque populaire suisse (Underwriters) Ltd. (Swiss Volksbank) - Luxembourg
5. Banque populaire suisse S.A. Luxembourg (Swiss Volksbank) - Luxembourg
6. Banque privée S.A.
7. Banque vaudoise de crédit
8. Basle Securities Corp. (Swiss Bank Corp.) - USA
9. Crédit suisse (Bahamas) Ltd. (Crédit suisse)
10. Crédit suisse First Boston Ltd. (Crédit suisse) - Grande-Bretagne
11. Groupement des Banquiers privés genevois
12. Union de banques régionales et caisses d'épargne suisses
13. La Roche & Cie
14. Pictet International Ltd. (Pictet & Cie) - Grande-Bretagne
15. Schweizerische Hypotheken und Handelsbank
16. Société de banque suisse
17. Société de banque suisse (Overseas) Ltd. (Swiss Bank Corp.) - Bahamas
18. Banque de la Suisse italienne
19. Union de banques suisses
20. Union de banques suisses (Securities) Ltd. (UBS) - Grande-Bretagne
21. Union de banques suisses (Underwriters) Ltd. (UBS) - Belgique
22. J. Vontobel & Cie
23. Crédit suisse

\* La maison mère de la banque est indiquée entre parenthèses le nom du lieu est mentionné ensuite lorsque la banque est domiciliée en dehors de Suisse.

<sup>1</sup> Pour tout renseignement complémentaire relatif à un boycottage de ces banques: MAAS, rue Lévrier 15, 1201 Genève (tél. 022 32 43 62, matin).